



CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

CRIMES HAINEUX

*Qu'est-ce qu'un
crime haineux ?*

*Pourquoi signaler les crimes
haineux et les incidents liés
aux préjugés ?*

Comment obtenir le soutien dont vous avez besoin ?

**Les crimes haineux n'affectent
pas seulement la victime**



Les crimes haineux ont des effets dévastateurs qui vont au-delà du préjudice infligé à une seule victime. Ils se répercutent sur les familles, les communautés et la nation, car d'autres personnes craignent d'être menacées, attaquées, etc. en raison de ce qu'elles sont ou de ce qu'elles semblent être.

Classes protégées à l'échelle fédérale :

- Race, couleur, origine nationale
- Religion
- Handicap, orientation sexuelle
- Statut familial
- Sexe, genre
- Identité de genre

Crime haineux ou incident lié à des préjugés ?

Un acte ou une tentative d'acte qui enfreint le droit criminel et qui est motivé par des préjugés peut constituer un crime haineux passible de poursuites.

À l'échelle fédérale, un crime motivé par des préjugés contre la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, l'orientation sexuelle, le sexe, l'identité de genre ou le handicap. Les lois des États peuvent également autoriser des poursuites au niveau de l'État ou au niveau local pour certains crimes de haine.

Tous les comportements haineux, y compris les discours haineux, ne constituent pas des crimes. Les actes de préjudice qui ne constituent pas des crimes et qui n'impliquent pas de violence, de menaces ou de dommages matériels sont considérés comme des incidents liés aux préjugés ou à la haine - méprisables et déconcertants, mais pas un crime. Cependant, le fait de signaler de tels incidents à la police locale et aux représentants municipaux peut les aider à éduquer, informer et protéger l'ensemble de nos communautés. Toutes les personnes qui tiennent des propos haineux ne passent pas à l'acte en commettant un crime haineux. Toutefois, lorsque cela se produit, la documentation de ces incidents peut éventuellement être utilisée dans le cadre d'une procédure criminelle pour démontrer l'existence d'un précédent et d'une motivation.





CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Si vous êtes victime d'un crime haineux

SIGNALEZ-LE

- Contactez immédiatement les autorités locales chargées de l'application de la loi, puis signalez l'incident au FBI.

DOCUMENTEZ-LE

- Notez autant de détails que possible : âge, couleur de peau, pilosité faciale, taille / poids, vêtements, cicatrices / tatouages, détails du véhicule, etc. Ne prenez une photo ou une vidéo de la personne ou de son véhicule que si vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Notez les mots exacts qui ont été dits. Notez les détails lorsqu'ils sont encore frais dans votre esprit. Utilisez la fonction mémo vocal ou le bloc-notes de votre téléphone.
- Conservez toutes les preuves (par exemple, les courriels, les captures d'écran des messages, les photos des dégâts, etc.)
- Obtenez les noms et les coordonnées de toutes les victimes et de tous les témoins.

OBTENEZ DU SOUTIEN

- Vous n'êtes pas seul(e) — faites appel à des amis, à des groupes communautaires, à des groupes d'aide aux victimes.

Vous n'êtes PAS seul(e)

Un crime haineux ou un incident lié à des préjugés peut être perpétré à l'encontre d'un individu ou d'un groupe, mais nous pouvons tous contribuer à faire en sorte que tous nos voisins et les membres de la communauté se sentent en sécurité :

- Dénoncez la haine et l'intolérance
- Organisez des rassemblements de soutien dans votre communauté
- Offrez de l'aide et du soutien aux victimes
- Travaillez avec les forces de l'ordre, les autorités locales, les écoles, les organisations religieuses et les groupes communautaires pour répondre aux crimes haineux et aux incidents liés aux préjugés lorsqu'ils se produisent et pour promouvoir la prévention et la sensibilisation.



SIGNALER DES CRIMES HAINEUX



APPELEZ LA POLICE

Signalez l'incident à la police locale ou au bureau du shérif.

SI VOUS ÊTES EN DANGER

**APPELEZ LE
911**



APPELEZ LE FBI

Signalez tous les crimes haineux au FBI en appelant le

1-800-CALL-FBI



SIGNALEZ EN LIGNE

Utilisez le portail du FBI pour signaler l'incident. Vous pouvez garder l'anonymat.

TIPS.FBI.GOV